

Rapport annuel 2023

Construisons ensemble
des données de compétition



GIP
NET-ENTREPRISES.FR

Modernisation
des déclarations
sociales



Poursuivre la simplification au service des entreprises

« Les conditions sont réunies pour un retour aux fondamentaux de Net-entreprises »

Le contexte de l'année 2023 a posé un cadre qui nous permet de poursuivre notre offre de simplification au service des entreprises en 2024. Tout d'abord, les conclusions de l'audit mené par l'IGAS ont confirmé le succès technologique de Net-entreprises. Le rapport salue également le déploiement de la DSN, effectué dans le respect des délais et des coûts, et considère que cette réussite fait de la DSN « un bien commun ». L'enquête a relevé toutefois la nécessité de porter le sujet de la normalisation au niveau de l'État, comme c'était le cas lors de la création de la DSN, tout en réaffirmant le rôle du GIP-MDS.

Dans cette logique, le décret paru le 29 décembre 2023 porte la création d'une mission interministérielle chargée du pilotage du système de collecte et d'utilisation des données sociales (MIDS). La mission s'accompagne d'un comité chargé de la simplification et de la qualité des déclarations des données sociales (CSQ) qui s'appuie opérationnellement sur le GIP-MDS. Ce décret officialise le nouveau cadre et renouvelle la confiance placée dans le GIP-MDS puisqu'il confirme ses missions, en soulignant son rôle central dans la conception, la coordination et l'exploitation des systèmes informatiques nécessaires à la collecte et à l'usage des données sociales.

Les conditions sont réunies pour un retour aux fondamentaux de Net-entreprises, à savoir simplifier la vie des entreprises et poursuivre l'exploitation des potentialités offertes par les données issues de la DSN. Nous devons maintenir la force du GIP-MDS qui repose sur la réunion des sphères publique et privée, au profit de la simplification des démarches, avec l'entreprise au centre des priorités. Il est ainsi nécessaire de capitaliser sur le portail Net-entreprises, de poursuivre les travaux de normalisation et de continuer de porter la DSN de manière industrielle par des professionnels des systèmes d'information.

Éric Hayat
PRÉSIDENT DU GIP-MDS



Simplicité !

« Il faut revenir à l'esprit qui a présidé à la mise en place de la DSN »

2023 marque un tournant dans l'aventure de la DSN pour permettre de reposer les fondements de la simplification des démarches au travers de la DSN.

Il est légion d'admettre que le poids de la complexité est un fardeau pour les entreprises, et que si d'aucuns ont pu un temps surfer sur les élaborations administratives complexes pour y trouver leur compte, tous sont désormais épuisés par l'accumulation des ajouts législatifs, réglementaires et procéduraux résultant des attentes de plus en plus diverses de la part de l'État envers les entreprises.

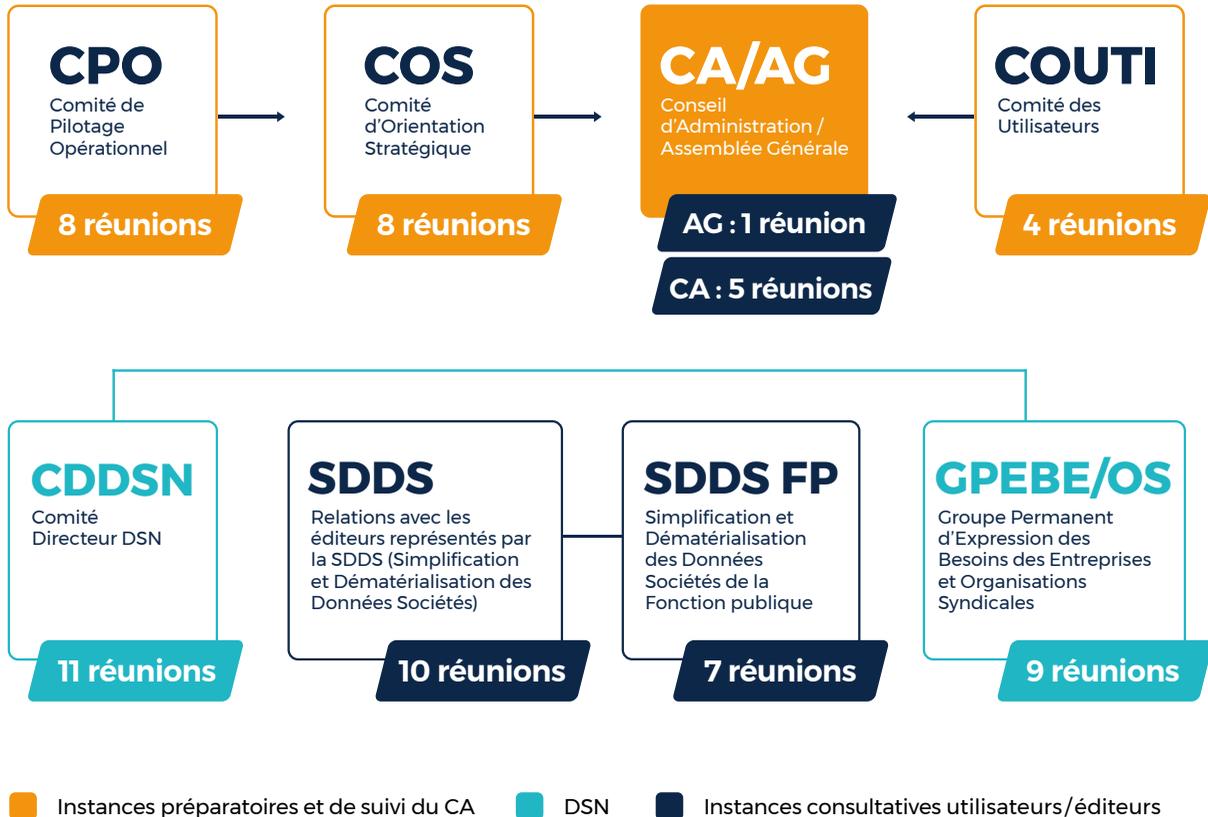
Le comité des utilisateurs de Net-entreprises et le groupe permanent d'expression des besoins des entreprises animés par le GIP-MDS nous le disent depuis des années ; il faut revenir à l'esprit qui a présidé à la mise en place de la DSN, à savoir que le contenu de la DSN doit s'appuyer sur la réalité de ce qu'est la paie, sans exiger sans arrêt de nouvelles données à des fins de contrôles ou de statistiques, et il faut s'en tenir pour les procédures que la DSN remplace aux seules données qui ont un sens en regard de la gestion des salariés de l'entreprise.

Les inspecteurs IGAS qui ont œuvré en 2022 à reposer les conditions de ce bon fonctionnement l'ont bien compris, avec une recommandation essentielle portée dans leur rapport de ré-instaurer une démarche de normalisation, avec des arbitrages à opérer par l'État, pour que les organismes et administrations situent un cadre réglementaire apte à évoluer pour tenir compte de la réalité, en garantissant la simplicité des formalités.

Le CSQ - comité chargé de la simplification et de la qualité des déclarations des données sociales - nouvellement instauré par le délégué désigné par l'État pour diriger la mission interministérielle de pilotage de la collecte et de l'usage des données sociales (MIDS), doit être le lieu, où, ensemble, on puisse réinventer la simplicité, en mettant les textes réglementaires dans la boucle de cette conception partagée.

Élisabeth Humbert-Bottin
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GIP-MDS

La vie du collectif



Focus sur notre collectif

En 2023, nous avons organisé l'intégration de la CRP RATP au GIP-MDS, devenue effective le 1^{er} janvier 2024, et Pôle emploi se prépare à devenir France Travail au 1^{er} janvier 2024.



Les comités de partenariat

Le GIP-MDS a mis en place des comités de partenariat avec la Caisse des Dépôts et la CNAM. Le but est d'assurer des échanges bilatéraux et un suivi de tous les sujets portés par ses organismes qui sont en lien avec Net-entreprises, avec une vision globale.

L'importance du collectif !

La mobilisation de tous et l'anticipation sont essentielles à la mise en œuvre d'évolutions réglementaires dans les meilleures conditions.

Évaluer les impacts et intégrer rapidement les évolutions réglementaires comme **la réforme des retraites** reposent sur une mobilisation collective. Les difficultés d'intégration du **temps partiel thérapeutique en DSN** ont exposé la nécessité d'un travail commun afin de faire converger les besoins des organismes et les contraintes des entreprises et des éditeurs. Ces échanges sont décisifs pour la réussite des projets à venir tels que la **dématérialisation de la saisie administrative à tiers détenteur**.

Le maintien de la qualité des données guide ces travaux pour sécuriser les droits des individus. La réussite des projets est conditionnée par la **mobilisation de toute la chaîne**, à l'instar de la déclaration volontaire du montant net social fin 2023,

qui a permis de consolider le dispositif de fiabilisation de cette nouvelle donnée de référence avant sa mise en œuvre, effective en 2024.



Data : de nouveaux projets grâce à la DSN

L'année 2023 a vu la concrétisation de nouveaux projets liés à l'exploitation des données issues de la DSN au service de politiques publiques, notamment sur le champ de l'emploi et de la formation.

Le GIP-MDS a mis en œuvre une nouvelle offre de suivi de cohorte pour répondre au besoin de la DGEFP, afin d'apprécier l'efficacité du dispositif du contrat d'engagement jeune. De nouveaux travaux capitalisent d'ores et déjà sur cette solution grâce à sa conception générique.

La « Bonne alternance » est quant à elle un service numérique visant à améliorer l'accès à l'alternance, notamment via la diffusion d'offres d'emploi en alternance. Une partie des suggestions de candidatures proposées aux usagers via cette plateforme provient d'un algorithme prédictif qui s'appuie sur des informations issues de la plateforme décisionnelle opérée par le GIP-MDS pour identifier le potentiel de recrutement des entreprises.

Par ailleurs, le GIP-MDS a développé un nouveau traitement RCD* pour répondre à un besoin de la direction interministérielle du numérique, la DINUM, d'offrir une nouvelle API** qui permet de restituer les effectifs moyens mensuels des établissements, ainsi que les effectifs moyens annuels des entreprises aux administrations publiques.

* RCD : Répertoire commun des déclarants **API : Interface de programmation d'application

Un bouquet de services évolutif

Net-entreprises s'est à la fois étoffé et délesté en 2023, avec, comme toujours, la simplification de la vie des entreprises en ligne de mire. Le recours à des produits sur étagère pour répondre aux besoins de nos membres a été un facteur de mise en œuvre accélérée des nouveaux services.

La plateforme **SOLTéA** a été mise en place en 2023 pour la CDC : les entreprises y accèdent depuis leur compte Net-entreprises, sans nouvelle authentification, pour répartir le solde de la taxe d'apprentissage vers les établissements de leur choix. Malgré des imprévus au démarrage et une cessation temporaire suite à la détection de fraudes, SOLTéA a donné satisfaction avec 466 millions d'euros collectés, soit 70% du montant attendu. Suite à l'incident, les modalités d'accrochage et de sécurisation des services ont été renforcées.

Côté Cnam, tous les téléservices destinés aux employeurs sont réunis progressivement depuis octobre 2022 au sein du **compte entreprise**, en s'inscrivant dans un parcours utilisateurs. La DAT a migré en juin 2023 sous la rubrique "Déclarer un accident du travail et ajouter des réserves" ; le fractionnement et le dépôt IJ du congé paternité ont suivi en septembre et sont venus compléter la rubrique "Suivre les dossiers d'indemnités journalières", en remplacement de DEPOFI, appelé à fermer en 2024 sur Net-entreprises.

Le **bonus-malus** a connu sa seconde modulation en septembre 2023, tout en réintégrant de manière réussie les entreprises du secteur S1 qui bénéficiaient de mesures de soutien particulières suite au COVID, et qui avaient été exclues du dispositif pour la première modulation. Le **simulateur** a été personnalisé avec les nouvelles données (éligibilité, taux de séparation médians, secteur...), issues du calcul du taux modulé 2023 pour permettre aux entreprises éligibles de simuler leur taux bonus-malus à venir – c'est-à-dire vraisemblablement utilisable à partir du 1^{er} septembre 2024, avec les données les plus pertinentes possibles. Un nouveau service est mis à disposition : **séparations bonus-malus**, qui permet de consulter, par modulation, la liste des ruptures de contrats entrant dans le calcul du taux assurance chômage modulé. Les listes de séparations du taux assurance chômage modulé 2022 et du taux actuel sont ainsi disponibles à la consultation pour les entreprises éligibles et leurs déclarants ou tiers-déclarants. En revanche, les évolutions demandées ont été momentanément mises en stand-by.

Parallèlement, la **DADS-U** et **DADSNET**, le **service SCR**, « Situation changement de régime maladie des agents pour les collectivités territoriales et

administrations », tous **intégralement substitués par la DSN**, ont fermé définitivement en 2023, à l'instar des fichiers AED déposés en EDI.

Les différentes campagnes 2023, **C3S, Compte de Prévention, C2P, AT/MP 2023, « effectifs »**, se sont bien déroulées, sans incident notable. La C3S a enregistré une augmentation des recettes de 12% par rapport à 2022 et les bénéfices majeurs de l'AT/MP tiennent aux économies générées par la dématérialisation et à la mise à disposition d'un taux à jour. Autre apport : avec les retours métiers sur les effectifs, les entreprises peuvent identifier des écarts entre leurs effectifs et les données Urssaf et MSA qui auraient un impact sur les cotisations sociales.

Parmi les **travaux préparatoires** menés en 2023, citons la fin du service **TOPAze** prévue fin 2024 et le cadrage du projet **Trigone** dont l'objectif est de simplifier le parcours utilisateur, notamment grâce à la fusion des tableaux de bord DSN et ceux des applicatifs.

Net-entreprises sur les réseaux sociaux

Nouveaux abonnés LinkedIn : 5 821

9 104

Janvier

14 925

Décembre

+64%

Nouveaux abonnés X (Twitter) : 36

333

Janvier

369

Décembre

+10,8%

Le top 3 des secteurs de notre communauté :

1. Comptabilité
2. Ressources humaines
3. Administration publique

Un leitmotiv : la qualité des données

Ce sont désormais plus de 75 procédures qui se sont substituées à la DSN. Tour d'horizon des chantiers pivots 2023.

Les CRM normalisés

2023 a vu la mise en place de **Comptes Rendus Métiers (CRM)** normalisés pour renforcer leur lisibilité et faciliter la prise en compte des anomalies pouvant avoir des impacts forts sur les droits des salariés. Ces CRM normalisés constituent un nouveau maillon essentiel dans la chaîne de fiabilisation des données en DSN.

Les CRM normalisés remontés par l'Urssaf (119 et 120) ont été déployés en janvier 2023. Ils ont été suivis dès juillet 2023 par le CRM identité (121), mis en place pour fiabiliser les données d'identité déclarées en DSN, essentielles à la sécurisation de la juste attribution de leurs droits aux salariés.

Le pilote du montant net social

Afin de sécuriser la qualité du montant net social (MNS), la donnée devant être obligatoirement déclarée dès janvier 2024, le MNS a fait l'objet d'une phase pilote, avec les éditeurs et l'Urssaf, sur le périmètre des contrôles opérés par l'Urssaf dans les CRM 119 et 120. Cette phase de tests de bout à bout a permis d'affiner les contrôles portés par ces Comptes Rendus Métier afin de communiquer aux déclarants un retour le plus juste possible. Parallèlement, des réunions récurrentes avec l'ensemble des acteurs ont permis aux éditeurs de s'approprier avec justesse cette nouvelle donnée sociale, futur pivot du calcul des prestations sociales.

Les travaux qualité

Les travaux qualité se sont intensifiés avec une nouveauté sur 2023, la mise en place de la surveillance de la qualité transverse (SQT) de PASRAU qui devient une instance récurrente. L'équipe qualité est à la manœuvre sur plusieurs niveaux : à la réception des expressions de besoins prévues dans les feuilles de route à venir, dans le cadre de ses travaux récurrents de surveillance, ou en aide à la décision sur des sujets ponctuels. Outre ces travaux, des contrôles de masse mensuels ont été mis en place sur le second semestre 2023 afin de scruter, via 5 indicateurs, la qualité du montant net social déclaré en production sur 2023 sur la base du volontariat par les entreprises. Ces indicateurs ont permis de sensibiliser les éditeurs sur la qualité du montant net social via des campagnes ciblées sur les logiciels concernés.

ENTRÉE DE LA FONCTION PUBLIQUE EN DSN : L'ENQUÊTE

Les résultats de l'enquête menée auprès des déclarants de la Fonction publique pour évaluer leur niveau de satisfaction et d'appréhension de la DSN, un an et demi après la généralisation, sont très encourageants.

81%

sont satisfaits de la DSN
un niveau comparable au
secteur privé

80%

estiment que le bénéfice
majeur est de simplifier la
transmission aux organismes
de protection sociale

73%

se projettent sur
un impact positif à terme

5,6

millions d'agents

70 000

établissements

95% entrés en DSN au 01/01/2023

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

1. Accompagnement par un éditeur ou un OPS
2. Mobilisation de l'équipe
3. Formation

Construire ensemble des données de compétition

Une rétrospective des événements fédérateurs majeurs montre que la simplification reste au cœur du projet de Net-entreprises et de la DSN. Il est nécessaire d'accueillir régulièrement les nouveaux déclarants et les décideurs aux conditions nécessaires pour garantir la qualité de tels volumes de données sociales.

Congrès des experts-comptables

Le GIP-MDS a pleinement bénéficié de la participation record enregistrée par le Congrès national de l'Ordre des experts-comptables pour sa 78^e édition à Montpellier, que ce soit sur le stand « **La Data sociale de compétition** », les micro conférences ou l'atelier actualité sociale, en partenariat avec le Conseil de l'Ordre sur le thème « Optimisez votre conseil clients avec toutes les potentialités DSN et Net-entreprises ». Ce fut également l'occasion de **renouveler la convention CNOEC / GIP-MDS**, cosignée par Eric Hayat et Cécile de Saint Michel.



Mois de l'innovation publique

Le GIP-MDS a organisé le 22 novembre un **webinaire** dans le cadre du Mois de l'innovation publique « **IA, Hypervision : un exemple réussi pour fiabiliser et collecter les millions de données sociales** ». Une centaine de participants ont suivi les échanges animés par Bertrand Lemaire, rédacteur en chef de Républik IT et avec la participation de Youssef Kilany, directeur de l'Architecture et de la Production.



Club Net-entreprises

Le rendez-vous 2023 a réuni le 29 novembre une centaine de représentants d'entreprises, d'éditeurs et d'organismes autour de trois thématiques : **simplification, fiabilisation et identification**. Inquiets des dérives liées aux empilements réglementaires, les participants ont appelé de leurs vœux le respect de règles de gestion et de bon sens afin que Net-entreprises et la DSN restent efficaces et la simplification le maître mot.

Comités régionaux : les actions terrain d'accompagnement

Les Comités régionaux mènent sur tout le territoire des actions de pédagogie à l'attention de nos utilisateurs : rencontres, salons entreprises, webinaires... Fin 2023, les « Rencontres Extra » ont encore une fois connu un bel engouement avec plus de 5 000 participants sur 40 dates, sur le thème de la « co-construction de données de compétition ».

Les formats de ces événements et la communication relayée par les sites nationaux s'adaptent à la demande. Outre ces rencontres grand public, les C'Util continuent de se déployer suite aux retombées positives de 2022, afin de faire évoluer les services et le portail Net-entreprises avec des panels d'utilisateurs volontaires.

Un support au service des utilisateurs

L'assistance Net-entreprises a été de nouveau un maillon primordial dans la chaîne de soutien aux utilisateurs.

La qualité de service globale s'élève à 98,7 %, démontrant une nouvelle fois son efficacité et ses apports constructifs. Elle n'a pas été altérée par les pics d'appels liés aux évolutions réglementaires de la DSN, à la gestion des comptes Net-entreprises (administrateurs, habilitations...), aux nouvelles obligations déclaratives comme SOLTéA.

Le centre de contact a su adapter ses discours et ses procédures aux différentes évolutions et nouveautés, afin de restituer l'information la plus complète au plus près des demandes et des difficultés des utilisateurs. La base de connaissances a été pour sa part un vecteur central de transmission et de prise en main de l'information, via la création et les mises à jour des fiches au plus près des changements ou actualités. Le rôle majeur qu'elle a joué en tant que canal de support et de communication a favorisé une baisse des demandes transmises aux différents supports, avec 99,87 % de réponses automatiques. Les opérations quotidiennes menées sur la base, la création de modes opératoires et astuces ont ainsi limité le nombre de questions.

La veille de la qualité des services aux utilisateurs

En 2023, la veille de la qualité de service du support utilisateurs s'est poursuivie sur Net-entreprises, DSN et PASRAU avec 7 000 contacts vérifiés. La qualité de réponse est réaffirmée : elle est évaluée à 9,2 sur 10 pour les 3 niveaux de support. Le fonctionnement d'ensemble avec les organismes est très satisfaisant.

Outre la qualité de réponse du support, le GIP-MDS mène une veille sur les sites faisant référence aux services Net-entreprises et DSN afin de s'assurer de la cohérence d'information et d'actualité en ligne pour les utilisateurs. Quelques écarts ont été relevés et les modifications ont été demandées.

LES CHIFFRES DU CENTRE DE CONTACT

- ▷ 221 268 contacts traités au niveau 1
- ▷ 112 621 demandes au niveau 2 DSN

TOP 3 DES MOTIFS DE CONTACT NET-ENTREPRISES AU NIVEAU 1

- ▷ Départ d'un collaborateur/ gestion des administrateurs
- ▷ Gestion des déclarations (ajout de services ou d'habilitations)
- ▷ Revue du compte des utilisateurs

TOP 3 DES MOTIFS DE CONTACT DSN

- ▷ Régularisations
- ▷ Gestion des arrêts maladie
- ▷ Bases assujetties

LA CONSULTATION DE LA BASE DE CONNAISSANCES

- ▷ 4 289 434 visiteurs (versus 5 021 564 en 2022)
- ▷ Taux de réponse automatique de la base de connaissances : 99,88 %

Nouveau !

En 2023, le GIP-MDS a préparé la mise en place d'un numéro unique gratuit pour un meilleur service aux utilisateurs.

Un seul numéro pour nous contacter

0 806 800 700 Service gratuit + prix appel

pour Net-entreprises, DSN, PASRAU depuis le 2 janvier 2024

L'équation d'un système industriel

Les équipes de production et de qualification jouent un rôle décisif pour prévenir ou gérer les incidents, délivrer les nouveaux projets, les évolutions, et garantir la performance du système industriel que constitue désormais la DSN.

La rigueur des tests fonctionnels

Le service Qualification et Support Applicatif (GIQS) continue de déployer les meilleures pratiques du métier du test pour garantir des mises en production sans anomalie fonctionnelle pour les solutions développées par le GIP-MDS. En 2023, il a réalisé la testabilité de 16 versions majeures (projets Bonus-Malus, Simulateur BM, Net-CRM, Pasrau, Trigone, Dade, MAD, SATD et Hypervision).

152 livraisons ont été testées, soit 24 083 cas de tests exécutés dont 8 735 cas de tests nouvellement conçus (hors les trois normes). 524 anomalies ont été détectées, dont 124 bloquantes et 225 majeures. Pour tester les normes Neodes, Neorau et Neores, 30 779 cas de test ont été conçus / modifiés en 2023 et 455 129 cas exécutés.

À noter que le changement de prestataires au sein du marché GIQS en août 2023 n'a nullement impacté la qualité du travail fourni par les équipes de Qualification et Support Applicatif du GIP-MDS.

Répartition des qualifications en 2023

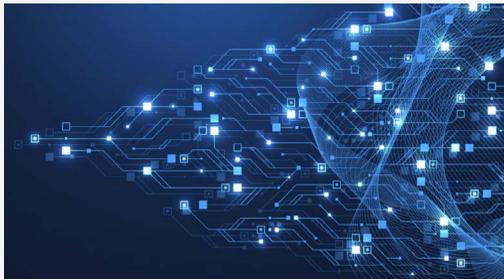


L'IA dans l'hypervision pour un service public de qualité

En 2018, le GIP-MDS avait mis en place une hypervision des flux de la DSN et du prélèvement à la source en temps réel, dans le cadre d'une architecture SI distribuée entre des organismes de protection sociale.

Elle avait permis de passer de la réactivité à la proactivité, en détectant les incidents avant même que les déclarants ne s'en rendent compte et d'atteindre une fiabilité de 99% des flux de données.

En 2023, le GIP-MDS lui a intégré une solution d'IA qui permet d'identifier le 1% restant en un temps considérablement réduit dans le travail d'identification des faux positifs.



Le trafic net-entreprises.fr

L'activité sur Net-entreprises.fr	2022	2023
Nombre d'entreprises utilisatrices	23 231 300	23 507 009 (+1,17%)
Total des déclarations effectuées	41 080 889	39 084 051 (-5,11%)
Nombre d'inscriptions par déclaration		
DSN	162 030	150 147 (-7,91%)
PASRAU	343 909	444 263 (+22,59%)
Nombre de déclarations		
DSN	28 319 421	28 560 223 (+0,84%)
PASRAU	60 907	67 813 (+11,33%)
C3S	28 677	31 134 (+7,89%)
Nombre d'authentifications sur les services		
DSIJ	14 314 435	13 559 510 (-5,57%)
DAT-ATMP	1 667 319	2 035 668 (+18,09%)
AED	996 239	1 033 886 (+3,64%)
C2P	17 118	24 771 (+30,89%)
SOLTéA	-	758 133
Taux de disponibilité		
Net-entreprises.fr	99,89	99,96 (0,07%)
DSN	99,62	99,52 (-0,10%)
Taux de décroché		
Net-entreprises.fr	99,88	97,01 (-2,96%)
DSN	96,13	97,31 (+1,21%)

Composition du financement

Le budget du GIP-MDS 2023, tel qu'il ressort du vote du Conseil d'administration, s'élevait à 43,9 millions d'euros, dont 18,1 millions d'euros au titre du budget communautaire, 23,7 millions d'euros pour la DSN et 2 millions d'euros pour les net-procédures en place.

36,9 M€

Contributions des membres
(hors PASRAU)

7,3 M€

Report de produits constatés d'avance
des années antérieures (hors PASRAU)

À cela s'ajoutent :

5,4 M€

financés par la DGFIP au titre
des travaux menés par le GIP-MDS
sur le prélèvement à la source

3,5 M€

financés par les organismes de protection
sociale au titre des travaux réalisés sur PASRAU,
dont 0,47 K€ de produits constatés d'avance

Répartition des charges de fonctionnement

Au total, **les charges de fonctionnement** nettes de l'exercice se sont élevées à 43,4 millions d'euros, les charges d'investissement à 0,13 million d'euros, soit un montant total de charges égal à 43,27 millions d'euros réparti comme suit :

4,1 M€

Prélèvement à la source

18,7 M€

DSN

1,4 M€

Autres net-procédures

15,4 M€

Communautaire

3,0 M€

PASRAU hors DGFIP

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par le constat d'une économie de l'ordre de 3,8 millions d'euros et d'un report de 5 millions d'euros d'opérations vers 2024, soit la couverture des opérations planifiées sur 2023 à hauteur de 91%.

L'effectif du GIP-MDS

Au 31 décembre 2023, au sein du GIP-MDS, l'effectif est de 71 salariés, (27 femmes et 44 hommes) dont 3 alternants.



Index égalité femmes-hommes

En 2023, 99 points sur 100 et un comité de direction paritaire.

Les engagements RSE

Le GIP-MDS est engagé dans des actions RSE depuis 2019. Engagé dans une stratégie de décarbonation, il a réalisé deux empreintes carbone sur tous les impacts de ses activités sur 2019 et 2022. Une stratégie numérique responsable est intégrée aux projets mutualisés menés avec les membres. L'objectif est de contribuer au bon fonctionnement du système de protection sociale français et à l'amélioration de la performance des entreprises de manière responsable et vertueuse.



GIP Modernisation
des déclarations
sociales
NET-ENTREPRISES•FR

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - FRANCE TRAVAIL
UNÉDIC - MSA - CIBTP France - CS - CRPCEN - CTIP - FRANCE ASSUREURS
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIEG - CAMIEG - ENIM
CAVIMAC - CNBF - CRP RATP - CDC - RAFP - IRCANTEC - CNRACL - CFDT
CPME - CGT - CGT-FO - CNOEC - FNSEA - MEDEF - NUMEUM - UNAPL - U2P



PEFC
10-31-1668

Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées

www.pefc-france.org

